



(Cadre réservé à l'administration)

COMMUNE :
DEMANDEUR :
ADRESSE DU TERRAIN :
.....
.....

CAN Assainissement
140 Rue des Equarts CS 28770
79027 NIORT CEDEX

téléphone 05.17.38.79.44

DEMANDE D'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Une étude particulière d'assainissement non collectif réalisée par un bureau d'étude privé doit être jointe obligatoirement avec ce dossier.

REMARQUES DU SPANC :

- l'avis du service assainissement n'est valable que pour le projet déposé,
- la possibilité pour le demandeur de modifier son projet avant ou après l'obtention du permis de construire demeure envisageable, à condition de prévenir le SPANC.

Demande d'avis modificatif en date du ----/----/---- (réservé à l'administration)

I – IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE PAYEUR :

Personne physique*:

Madame Monsieur
Nom* :
Prénom* :
Adresse de facturation* :*
.....
Code postal* :
Commune* :
N° Téléphone* :
Email@.....

Personnes morales*:

SCI Autres sociétés
Nom et prénom du représentant* :
.....
Forme juridique* :
Raison Sociale* :
N° SIRET* :
Adresse de facturation* :
.....
Code postal* :
Commune* :
N° Téléphone* :
N°fax :*
Email@.....

ENGAGEMENT DE L'USAGER

L'utilisateur certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent imprimé et autorise les techniciens du service assainissement à pénétrer sur le terrain pour réaliser les sondages et tests nécessaires à la vérification de la filière. De plus, en cas de modification du projet initial, il en informera le SPANC, à défaut, l'avis sera caduc.

L'utilisateur s'engage à réaliser les travaux d'assainissement conformément aux préconisations reçues, à veiller au bon fonctionnement et à l'entretien régulier de son installation (ex : vidange).

Depuis le 01/01/2017, les différentes prestations afférentes à l'examen et au contrôle de l'assainissement non collectif donnent lieu au recouvrement des redevances suivantes :

176,61 € contrôles obligatoires de conception et réalisation – tarif 2017, facturé après réalisation

A le*

Signature*

* Champs obligatoires

II - IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ :

Adresse du terrain* :
Code postal* : Commune* :
Références cadastrales Section* : Numéro* :
Type de projet ou travaux :
.....
.....
.....
.....
.....

III - CARACTÉRISTIQUES DE LA CONSTRUCTION :

NATURE DU PROJET* :
<input type="checkbox"/> Projet de permis de construire d'une construction neuve
<input type="checkbox"/> Projet de permis de construire d'une construction déjà existante (agrandissement,.....)
<input type="checkbox"/> Projet de réhabilitation ou de création d'un dispositif d'assainissement sans permis de construire
Type* : <input type="checkbox"/> Maison d'habitation jusqu'à 10 pièces principales
<input type="checkbox"/> Autres : Précisez :
Nombre de pièces principales (pp) déclarées par le demandeur : PP
et/ou
Capacité d'accueil en nombre d'occupants (Equivalent Habitant) : EH

POUR INFORMATION :
Toute pièce d'une surface minimum de 7 m ² (hors pièces de services : cuisine, salle de bain, buanderie...) est considérée comme une pièce principale.
Une pièce principale est égale à un équivalent habitant

IV - DONNÉES TECHNIQUES

Superficie du terrain : m ²		
Pente du terrain à l'emplacement de l'assainissement :	<input type="checkbox"/> Plat	<input type="checkbox"/> En pente
Présence nappe d'eau dans terrain :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Terrain inondable :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Présence d'un exutoire (fossé, cours d'eau, réseau eaux pluviales) :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

POUR INFORMATION :
En cas de filière drainée, une étude particulière est obligatoire (art 15 de l'arrêté du 07/03/2012) et une autorisation de rejet faite par le propriétaire de l'exutoire est à fournir (document « autorisation de rejet d'effluents traités »).
En cas de rejet au réseau public d'eaux pluviales, une étude de faisabilité d'un branchement eaux pluviales devra être validée avant l'instruction du dossier de demande de réalisation d'une filière drainée (demande auprès du service assainissement collectif de la CAN).

Puits ou forage :		
Usage pour la consommation humaine :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Puits ou forage déclaré en mairie :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Sans usage :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

POUR INFORMATION :
Remplir une attestation de non utilisation du puits ou forage pour un usage domestique (document « attestation de non utilisation d'un puits pour la consommation humaine »).

* Champs obligatoires